



Flash Infos Sougeal



Le mot du Maire

À mi-mandat, le moment est venu de dresser un bilan des 3 premières années déjà écoulées. D'emblée, la COVID qui nous aura tous affectés d'une manière ou d'une autre, aura quelque peu paralysé (comme partout ailleurs), notre nouvelle municipalité renouvelée à 75%. Depuis, nous nous efforçons de courir pour tenter de rattraper le temps perdu, un retard pris qu'on ne comble en réalité jamais et auquel s'additionne la longueur du temps administratif qui n'arrange pas les choses.

La trop faible réactivité de certains de nos partenaires, qu'ils soient publics ou privés, gangrène nos projets qui n'avancent pas, elle en accroît le coût de toute évidence. Pourtant, tous les engagements ou presque de notre programme électoral ont été tenus. Les projets envisagés ont été lancés, parfois timidement mais, certains ont reçu un début de réalisation. D'autres, non prévus initialement sont venus s'ajouter aux premiers pour répondre à des besoins nouveaux et immédiats. D'autres enfin, initiés lors du précédent mandat, ne sont toujours pas achevés ou réglés et nous créent aujourd'hui bien des soucis. C'est le cas notamment des trois logements en cours de construction sur le site de la Maison Guy ou le mauvais fonctionnement de la chaufferie bois.

À côté de cela, certaines initiatives privées qui avancent ou sont encore dans les cartons nous ravissent et témoignent, malgré tout, d'une commune en mouvement.

Il nous faut persévérer et continuer à nous battre pour accélérer et parfois débloquer les choses dans un contexte économique compliqué et où, pour autant, la normalisation à outrance impose ses règles mais aussi ses excès.

Dans un autre registre, ne négligeons pas les dangers des phénomènes météo extrêmes, ils nous ont épargnés pour l'instant, et à propos desquels les médias nous alertent quotidiennement. De plus, la sécheresse et ses conséquences, nous rappellent qu'il faudra être économe d'une eau devenue trop rare et dont il faut, par tous les moyens, éviter le gaspillage.

Le dérèglement climatique a mis sur le devant de la scène toute l'importance de la qualité de l'eau et de son approvisionnement c'est, parmi d'autres, un des grands enjeux de demain qui préoccupe déjà les syndicats intercommunaux d'adduction et de production d'eau dont nous sommes membres adhérents et où nous siégeons.

Trop souvent, nous sommes amenés à constater que la notion d'intérêt général se perd et que le regard sur les choses et leur appréciation, les réactions diverses sur les différents projets se limitent à l'intérêt personnel qu'ils servent ou pas. C'est le rôle des élus de dépasser cette approche individualiste et de porter un jugement sur les choses qui soit celui de l'intérêt commun. Autant que faire se peut, ici, à Sougeal, nous nous y employons, sans pour autant avoir toujours l'impression d'être compris.

En dépit de cela, ne nous laissons pas happer par la morosité que génèrent ces difficultés, la période estivale est là, profitons-en pour refaire le plein de confiance et de sérénité. Si vous en avez la possibilité, profitez-en pour vous-mêmes, pour d'autres, c'est une période de travail intense qui nécessite une météo favorable.

Aux uns et aux autres, quelles que soient leurs activités, je souhaite un bel été. Rendez-vous à l'automne prochain.

Directeur de la publication:
Rémi Chapdelaine
Comité de rédaction :
La commission information
Mise en page : Eric Hamel
Tirage 325 exemplaires
Impression : Imprimerie Doloise

Communiqués de la Mairie



Horaires de la mairie cet été

Du 31 juillet au 25 août 2023, le secrétariat sera ouvert les :

- mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 28 août 2023.

Tél : 02 99 48 61 93

Email :

mairie-sougeal@wanadoo.fr

Tél astreintes : 07 57 46 71 51



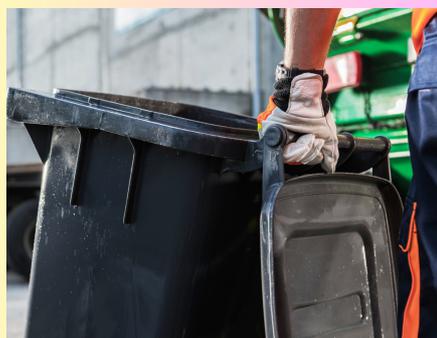
COLLECTE DES DÉCHETS

Distribution des bacs de collecte

Afin d'être prêts au 1er janvier 2024 pour la mise en place de la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)** sur l'ensemble du territoire communautaire, les foyers individuels concernés par la collecte en porte-à-porte recevront des conteneurs individuels ordures ménagères et tri sélectif.

La distribution dans la commune de Sougeal aura lieu les mardi 19 et mercredi 20 Septembre 2023.

Soyez attentif aux médias (presse, lettre d'information de la communauté de commune, réseaux sociaux, site internet de la commune...) et aux affichages. Les modalités de distributions vous seront communiquées durant l'été.



Aide à la destruction des nids de frelons et guêpes

Frelon européen



Frelon asiatique



Destruction de nid de frelons communs et/ou de guêpes sur la commune

Vous l'avez sans doute remarqué : c'est pendant la belle saison que les insectes dits nuisibles ont tendance à proliférer. Les frelons et les guêpes représentent, notamment, un véritable danger pour les enfants, pour les personnes vulnérables et pour ceux qui souffrent d'allergies. Il est donc fondamental de mettre en place très rapidement des moyens pour les éradiquer.

Une prise en charge par la municipalité

Par délibération en date du 12 avril 2023, la Commune a souhaité mettre en place un dispositif d'aide financière à la destruction des nids de frelons européens et/ou guêpes situés sur les propriétés privés de la commune à hauteur de 60% du cout TTC de l'intervention, dans le cas où une dangerosité due à la proximité et la position de ces nids par rapport au voisinage est évidente et constatée par le référent local.

Comment procéder ?

En cas de découverte d'un nid, bien respecter la procédure pour obtenir une prise charge de la demande. Dans tous les cas, ne pas contacter directement un prestataire au risque que l'intervention reste à votre charge sans remboursement ultérieur.

1. Prendre contact avec le référent local M. COLIN au 06 77 02 61 97

2. Deux cas de figures :

- Dangerosité avérée et confirmée par le référent local : M. COLIN prendra contact avec l'entreprise retenue par la commune qui viendra détruire le nid. La commune prendra en charge 60% du montant de la facture.
- Dangerosité non confirmée par le référent local : la destruction du nid sera à la charge entière du demandeur.

| Intervention | Prix unitaire TTC |
|-------------------------|-------------------|
| Nids de guêpes | 78 euros |
| Nids de frelons communs | 96 euros |



Eric Hamel



Condensés des décisions en Conseil Municipal

Conseil Municipal du 16 mars 2023

Approbation du compte de gestion dressé par M. LE MAGOUROU, Trésorier

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte administratif 2022

| | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|----------------|---------------------------|--------------------------|
| Commune | 330 581,47 € | 149 563,35 € |
| Assainissement | 12 820,29 € | 4 892,26 € |
| Boulangerie | 10 632,47 € | 16 301,71 € |
| Lotissement | 70 862,80 € | 113 576,11 € |

Décorations de Noël 2023

Afin de revenir à des "essentiels", il a été convenu d'acquérir de nouvelles illuminations de Noël pour embellir la façade de l'Espace Solo Gallo et sa place. Le Conseil Municipal accepte le devis de la société DECOLUM (prestataire en charge de la location tri-annuelle) pour un montant de 2 550.80 € H.T (soit 3 060.96 € TTC).

SDE 35 - Modification des statuts

Dans le contexte de crise énergétique que nous traversons, réduire les dépenses énergétiques est devenu une urgence économique majeure pour toutes les communes. Afin de renforcer son accompagnement auprès des collectivités du département, le SDE 35 a décidé de créer en 2023 un nouveau service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics modifiant ainsi ses statuts.

Le conseil municipal approuve ces modifications.

Subventions 2023 - ADRM

Le Conseil décide d'attribuer une subvention à l'A.D.M.R. pour 2023 et de revaloriser le montant versé par habitant à 1€ (au lieu de 0,60 €) soit : 1 € x 547 habitants = 547,00 €.

(Population légale au 1er janvier 2020 en vigueur à compter du 1er janvier 2023)

Demande acquisition de la parcelle ZO N°40 de la part de JC. REPESSE

M. Jean-Claude REPESSE a fait part de son intérêt pour la parcelle cadastrée ZO n°40, d'une surface de 3 303m², située face à sa propriété. Cette parcelle en nature de peupleraie a été exploitée dernièrement et la défense incendie de la Pillardais y a été installée. Devant la difficulté de la replanter pour diverses raisons, la commune n'a pas vraiment d'intérêt à conserver intégralement cette parcelle.

Le Conseil Municipal accepte donc le principe de vendre une partie de la parcelle cadastrée ZO n°40 à M. REPESSE et fixe le prix de vente à 0.20 €/m².

Parking Espace Solo Gallo : travaux de remise en état

Le revêtement alvéolaire du parking de l'espace Solo Gallo est en train de se détériorer sur quelques emplacements.

Après consultation de l'entreprise LEMEE TP, anciennement en charge des travaux, il a été convenu l'enlèvement des panneaux stabilisateurs et le gravier rose, la fourniture et la mise en œuvre de GNTB pour reprofilage du stationnement au prix de 2 050.00 € HT (soit 2 460.00 € TTC).

Indemnité gardiennage église

Le montant de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Considérant que le point d'indice des fonctionnaires a été revalorisé de 3.5%, le Conseil fixe à 496.09 € le montant annuel de cette indemnité contre 479,86 € en 2022.

Aire de jeux - devis Synchronicity

Suite aux vérifications de contrôle réglementaire de l'Aire de jeux de l'espace Solo Gallo, il a été préconisé de modifier la surface d'impact du sol en raison de dégradations.

La commune s'est rapprochée de l'installateur de l'aire de jeux afin d'étudier la solution la moins coûteuse.

Après rencontre sur site avec l'entreprise SYNCHRONICITY, le Conseil Municipal accepte de retenir le devis qui préconise la fourniture et la mise en œuvre de dalles amortissantes alvéolées, pour un montant de 5 041.50 € HT (soit 6 049.80 € TTC)

Conseil Municipal du 12 avril 2023

Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.25 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38.02 %
- taxe d'habitation : 13.39 %

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Le budget Commune dégage un excédent de fonctionnement global de 330 581,47 € et un excédent d'investissement de 149 563,35 €

Vote du budget primitif 2023 : équilibré en dépenses et en recettes au sein des sections

| Budget | Section de fonctionnement | Section d'Investissement |
|----------------|---------------------------|--------------------------|
| Commune | 549 727.03 € | 671 373.21 € |
| Assainissement | 39 967.29 € | 33 060.26 € |
| Boulangerie | 14 732.47 € | 18 541.00 € |
| Lotissement | 110 562.80 € | déséquilibré |

Pâturage au marais - saison 2023

Les tarifs n'ayant pas été revus depuis 2015 et considérant le coût des travaux d'abreuvement dans le marais, après avis de la commission « Finances », le Conseil décide d'appliquer une augmentation de 7.5% aux tarifs de 2022.

| 2023 | Pour la saison entière | A partir du 15 juillet |
|------------------|------------------------|------------------------|
| Bovin de + 2 ans | 58,91 € | 29,46 € |
| Bovin de - 2 ans | 50,53 € | 25,26 € |
| Cheval | 70,52 € | 35,26 € |
| Poulain | 27,74 € | 13,87 € |
| Poney | 39,67 € | 19,89 € |
| Oie | 1,61 € | |

Condensés des décisions en Conseil Municipal

Modalités de prise en charge des destructions de nids de frelons et/ou guêpes

La destruction des nids de frelons asiatiques relevant de la compétence intercommunale, la commune a souhaité prendre, pour partie, la prise en charge de la destruction de nids de frelons communs et/ou de guêpes à hauteur de 60% de la facture établie par l'entreprise HCE DE Tremblay, et ce dans les cas où une dangerosité aurait été constatée et avérée par le référent local. (se référer à l'article en page 2)

Le conseil décide par la même occasion d'allouer à ce référent une indemnité de 10€/nid versée en fin de saison sur présentation d'un relevé.

Adoption d'une proposition mutualisée concernant l'établissement d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 a étendu l'obligation de réaliser un plan communal de sauvegarde (PCS) à de nouveaux risques (notamment incendie de forêt) et instaure des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS).

La mise en œuvre des mesures de sauvegarde relève de chaque maire sur le territoire de sa commune. Le PCS est arrêté par le maire.

Devant l'ampleur du projet et surtout devant l'urgence d'établir ce document, il a été proposé de mutualiser l'élaboration du PCS avec les communes du territoire, permettant ainsi de diminuer les coûts de la prestation. Une offre de marché a été reçue du cabinet Elvia Group et est en cours de négociation.

Le conseil adopte le principe d'une mutualisation relative à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Demande de subvention « Les Chants du Mesnil » Plerguer

La présidente de l'Association « Les Chants du Mesnil » de Plerguer demande une subvention exceptionnelle pour le concert qui aura lieu le 25 juin 2023 à l'Espace Solo Gallo. Ce concert présentera un répertoire issu d'un collectage des « chants de Sougeal », afin de remémorer et valoriser le patrimoine culturel local. Pour rappel, une gratuité de l'Espace Solo Gallo a été accordée à cette association en vue du concert prévu.

Le conseil municipal décide d'accorder à l'association « Les Chants du Mesnil » une subvention exceptionnelle de 100 € en vue de réaliser ce CD musical.

Questions diverses

Demande achat concession columbarium par une personne non résidente mais originaire de la commune

Une personne extérieure à la commune mais ayant des attaches communales et familiales à Sougeal sollicite la possibilité d'acheter une concession au cimetière (columbarium). Le conseil, considérant cette demande comme étant exceptionnelle mais recevable, accepte cette requête.

Point sur la vente des lots du Lotissement de La Chenevière

Nous rencontrons des difficultés avec les pétitionnaires des 3 derniers lots. En effet, les délais impartis lors de la promesse de vente des lots n°3 et 7 sont largement dépassés, et aucune signature de quelque nature que ce soit n'a été établie pour le lot n°2. Aussi, le conseil propose d'envoyer un courrier aux candidats pour leur signifier l'urgence de la situation à réenclencher la procédure de vente ou le cas échéant, de proposer à nouveau les lots à la vente.

Condensés réalisés par Hélène Macé

À propos du marais

Reserve Naturelle Régionale du Marais de Sougeal – Vers un renouvellement du Classement

Le plan de gestion de la **Reserve Naturelle Régionale (RNR)** du marais de Sougeal est arrivé à son terme à la fin de l'année 2022. La Communauté de Communes, gestionnaire du site, entre donc dans une phase d'évaluation et de renouvellement de ce document stratégique pour les 10 prochaines années. Ce renouvellement de plan de gestion se fait parallèlement à un renouvellement de classement du site en RNR.

Cette démarche débute donc par une analyse des 10 dernières années de gestion, afin de dégager les éléments de satisfaction ou au contraire les éléments qui ont pu constituer un frein dans la conservation du patrimoine de la réserve, ou une atteinte aux enjeux et objectifs identifiés dans le plan de gestion. Ce travail se fera de manière concertée avec l'ensemble des partenaires de gestion du site.

L'ensemble de la démarche se fait dans un contexte de préservation accrue sur les aires protégées dans le cadre de la stratégie nationale (SNAP). La France se dote d'une stratégie unifiée qui ambitionne de protéger 30 % des espaces naturels nationaux d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée. Actuellement, seulement 0,04 % de ces espaces sont sous protection forte en Ille-et-Vilaine, correspondant en bonne partie au périmètre de la RNR du Marais de Sougeal.

Dans ce contexte, la région Bretagne entend notamment s'appuyer sur son outil RNR pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la SNAP. Le Conseil régional attend des RNR, un niveau d'exigence et d'exemplarité accru, le renforcement de la protection des espèces et habitats patrimoniaux, ainsi que le renforcement de la réglementation dans un souci de respect des enjeux spécifiques de chaque site. L'objectif est de mieux appréhender les pratiques et usages, de mieux les encadrer, de disposer d'une réglementation différenciée selon les zones si nécessaire et enfin d'encadrer les mesures de contrôles et la surveillance.

En termes d'échéance, le renouvellement de classement interviendra en 2023 et l'approbation du futur plan de gestion en 2024 pour la période de gestion 2024-2032.

Aurélien Béllanger



Reserve Naturelle Régionale
MARAIS DE SOUGEAL

COFINANÇÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UMANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Région
BRETAGNE

Avec les Fonds européens
de développement régional



Bibliothèque

Après 3 ans de tentatives d'ouverture d'une bibliothèque à Sougeal, nous avons du faire le constat que les différents critères techniques et humains demandés par le réseau Lire en Baie pour le fonctionnement d'une bibliothèque étaient trop contraignants.

En effet, la majorité des bibliothèques du réseau sont gérées par des bénévoles, or à Sougeal, nous n'avons malheureusement pas pu réunir assez de volontaires ayant à la fois les disponibilités et les compétences techniques et informatiques nécessaires pour constituer une équipe pérenne.

C'est avec regret que nous devons donc abandonner le projet d'ouverture d'une bibliothèque rattachée au réseau Lire en Baie, nous demeurons cependant conscients des besoins et intérêts pour un lieu d'échanges culturels au sein de notre village.

Ainsi, nous poursuivons notre réflexion sur l'avenir du local qui était dédié à ce projet, souhaitant qu'il conserve sa vocation de lieu de rencontres.



Amyra Duret

Vente de bois à faire sur la commune

Vous êtes intéressés par du bois à faire ? N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant à la mairie, pour quelques lots à exploiter en urgence.

Un repérage du bois à faire sera effectué par la commission. Pour rappel : le bois à faire est strictement réservé aux habitants et/ou résidents, pour un usage personnel.

Le coût:

Le lot à exploiter sera facturé à partir de 20 € le stère et sera établi préalablement à la signature du contrat en concertation avec l'élu délégué en fonction de la quantité, de la qualité et de la facilité d'exploitation.



Eric Hamel

La chorale de Plerguer

Le dimanche 25 juin dernier à 17h30, l'Espace Solo Gallo accueillait la chorale de Plerguer « Les Chants du Mesnil ». Sous la baguette de Jean-Michel NOEL, chef de chœur, devant près de 200 personnes (une trentaine seulement de Sougeal), les 27 membres de cet ensemble vocal, la plupart du temps « a cappella », ont interprété des chants anciens dits de Haute-Bretagne et d'autres, appartenant au patrimoine des chansons de Sougeal.

Concert très apprécié par ce public nombreux mais aussi, évocation touchante à la coutume ancestrale des chants qui s'échangeaient autrefois de part et d'autre du marais entre bretons et normands qui se répondaient. Clin d'œil et hommage aussi à ces interprètes aujourd'hui disparus que furent Jeanne Goré, Marie Lejeanvre, Thérèse et Marie Gilbert, Marie-Rose et Elise Chapdelaine, Auguste Labbé et d'autres encore...



La vie communale

Devenir du Champ Normand et des Passouets

Comme évoqué lors de publications communales antérieures, après avoir candidaté auprès de la SAFER en charge de cette vente, la commune a fait l'acquisition des parcelles Lerquemain aux abords du bourg. Route de La Fontenelle, « Les Passouets » 1ha 12a, en zone constructible à 80%, a été vigoureusement éclaircie et défrichée sans toutefois arracher les souches. Elle a fait l'objet d'un bornage et d'un relevé topographique, comme envisagé, elle portera le prochain lotissement. Route de La Fontenelle encore, « Les Passouets » également, 0ha 34a en zone R non constructible, a reçu récemment un défrichage au moyen d'un broyeur forestier par les services de l'ONF. Les arbres intéressants ont été conservés. Le moment venu, lorsque sa remise en état sera satisfaisante, elle sera proposée elle aussi à la candidature d'un agriculteur ou d'un particulier-éleveur intéressé. Route de Pontorson, « Le Champ Normand », 1ha 20a, également en zone R non constructible, en cours de remise en état, après exploitation du bois et défrichage sera implantée en prairie permanente pour être rendue à l'agriculture, conformément à son statut de parcelle agricole et l'engagement pris avec la SAFER. Après réservation et aménagement d'un sentier de randonnée à l'Ouest de la parcelle, le long du ruisseau contigu, sa surface précise sera recalculée avant d'être attribuée à la candidature retenue. D'ores et déjà, les personnes intéressées par l'exploitation de ces deux parcelles agricoles sont invitées à venir s'inscrire en mairie. Le cas échéant, la commission des Biens Communaux tranchera s'il y a plusieurs candidats à l'exploitation d'une même parcelle. Une date limite d'inscription sera fixée ultérieurement pour clore ces candidatures.

Rémi Chapdelaine



Le Champ Normand



Les Passouets



La Vie Associative

ASSOCIATION MIFASOL O GALLO

« La musique a un pouvoir de guérison, elle a la capacité de sortir les gens d'eux-mêmes pendant quelques heures »

E- Jones.

Notre objectif est de vous divertir et de faire en sorte que vous puissiez vous évader quelques temps de la routine, de couper d'un certain contexte anxiogène et de passer une « belle soirée » en famille et entre amis, le tout en MUSIQUE ! Pour ce faire, une équipe de 31 bénévoles a tout mis en œuvre et avec cœur pour que ce festival 2023 soit le plus accueillant possible, un grand merci à toutes et à tous pour l'aide apportée mais également l'esprit et la bonne humeur ! La clé d'un festival réussi tient certainement à sa diversité, à sa qualité et au professionnalisme des femmes et des hommes, artistes dans l'âme, qui se présentent sur le podium : aussi je voudrais saluer la super prestation des différents groupes tels que **Glaz Varech** avec sa « gouaille celtique » qui n'a pas manqué de vous faire danser, au groupe **Même pas cap** que vous avez accompagné en chantant, à **Couleur Diato** qui nous a transporté avec " ses airs d'hier et d'aujourd'hui " en accordéon mais aussi guitare et violon grâce à notre talentueuse instrumentiste en herbe **Maélys**, jeune Sougealaise. Autre révélation de notre commune également, la surprise 2023, **Pasou** qui nous a enchanté de ses chansons anglaises et françaises, qu'elle accompagne à la guitare avec une amplitude de tessitures impressionnante ! Merci aussi à notre municipalité pour son indéfectible soutien sans lequel cette organisation ne pourrait avoir lieu. Et bien sûr nous tenons à vous remercier, cher public de Sougeal et d'ailleurs, qui est venu nous accompagner et contribuer à perpétuer cette fête dans une très bonne ambiance !

Autre programme d'animation, un LOTO en salle de Pontorson le 1er Octobre 2023 dont nous en ferons la publicité à partir de Septembre. **Le Président Jean-Claude Garnier**

Fête de l'oie – 31 Juillet au stade

Cette année encore, la fête de l'oie aura lieu au stade. Coté repas, la formule sera identique à celle de l'année dernière avec le principe d'un repas complet vendu 20€ la part : entrée-plat-dessert. Il sera possible de réserver une demie oie (pour 3 personnes) ou une entière (pour 6) en fonction du nombre de personnes groupées, mais toujours en repas complet vendu à la part.

Pour ceux qui n'auront pas réservé d'oie, une restauration rapide sera possible sur place (galette saucisse, grillade, frites, crêpes).

La boisson sera vendue sous les chapiteaux qui seront mis à votre disposition et au niveau du barnum pour la bière pression.

Des animations seront proposées toute la journée : jeux, loterie, danse sur parquet sans oublier le vide-grenier dès 7h00 le matin.

La participation au vide-grenier est sur réservation au 06 67 74 97 56.

Le repas complet à base d'oie s'entend uniquement sur réservation à partir du 15 juillet.

À SOUGEAL : Y. BRAULT 09 64 30 37 47 ou 06 31 75 94 95

A VIEUX VIEL : J. LEMEE 02 99 48 71 74

La secrétaire Anne Becker



AMICALE DES RETRAITES

Notre amicale a tenu son Assemblée Générale en présence du Maire, Louis Thébault le 23 mai dernier. La secrétaire Nicolle Guitteny a présenté le rapport d'activités 2022.

La trésorière Valérie Cor a présenté le rapport financier qui grâce aux subventions communales, nous permettra d'acheter du matériel promotionnel pour le don.

M. Bernard Besnard quitte notre amicale après 25 années de bons services et nous le remercions pour son engagement. Il a pris soin de nous amener son remplaçant : Nicolas Bourasseau. Mme Sylvie Martin nous a présenté sa candidature spontanée lors de la collecte du même jour. Tous deux ont été élus et nous les accueillons avec plaisir pour renforcer notre équipe.

M. le Maire a conclu en soulignant l'importance « du don qui sauve 3 vies » et dit qu'il est essentiel pour lui de soutenir nos actions, nous le remercions de son aide matérielle.

Merci beaucoup aux membres tous solidaires pour faire que nos collectes puissent continuer dans de bonnes conditions.

Nous vous invitons à venir à la prochaine collecte de sang le mercredi 9 août, sur RDV en s'inscrivant sur le site « Don de Sang-rubrique mon RDV ». Rappel : carte d'identité, peser plus de 50 kg, ne pas venir à jeun et compter une heure. N'hésitez pas à contacter un membre de l'Amicale ou le responsable au 06 62 42 54 36 ou par email (marcel.duchemin4@wanadoo.fr) qui vous aidera à vous y inscrire.

Nous avons besoin de vous les donneurs, nous comptons sur vous et encore merci pour votre don !

Le Président Marcel Duchemin



ADMR / Portage de repas

Vous voulez déguster un menu complet à domicile et sans rien cuisiner ?

Avec l'ADMR, c'est possible !

Que vous ayez des difficultés pour cuisiner, pas envie d'aller faire les courses ou peu d'idées de repas, l'ADMR vous propose une livraison quotidienne et de saison à domicile.

Vous pouvez choisir des menus pauvres en sel, avec des textures adaptées à vos besoins (mixés, hachés, moulinés, ...).

En plus de choisir le nombre de repas hebdomadaires que vous souhaitez, vous bénéficiez d'une visite régulière chaque matin avec le sourire !

Vous pouvez être aidés financièrement pour ce service avec un crédit d'impôt de 50 % sur la partie livraison.

Vous désirez un renseignement sur le service « Portage de repas » ou sur un autre service de l'ADMR (aide à la personne, ménage, famille) :

Contactez nous au 02.99.48.66.51.



Le 23 mai 2023 nous étions 10 personnes à la journée "langoustines" organisée par le secteur à Saint-Quay-Portrieux (22). Un déjeuner dansant nous a été servi au centre des congrès situé sur la plage du casino.

Au menu :

- Assiette de langoustines et crevettes
- Dos de cabillaud au beurre blanc
- Suprême de volaille sauce au cidre et ses légumes assortis.
- Assiette gourmande (tartelette framboise, chou pâtissier, craquant au chocolat).

Après midi dansant, promenade sur la plage ou casino. Très belle journée.

Le 7 juin 2023 nous avons organisé notre repas de mi-saison 53 personnes ont participé.

Bonnes vacances à tous.

La Présidente Yvette Brault



Union Sportive Sougealaise

Bonne nouvelle, l'US est de retour avec la reprise des cours de renforcement musculaire et de Zumba à compter du **lundi 11 septembre à 19h à l'espace Solo Gallo.**

En espérant vous y retrouver nombreux ! Bonnes vacances et à la rentrée.

Pour l'équipe US Emmanuelle Bodin



Le défi lecture des CM a eu lieu le mardi 13 juin. Après avoir étudié les 3 œuvres sélectionnées cette année : Georges et les secrets du Cosmos, La véritable histoire de Cléandre, apprenti comédien dans la troupe de Molière et L'enfant océan. Les élèves se sont préparés avec sérieux pour concourir et devenir des adversaires tenaces face aux CM2 de Pleine-Fougères et Pontorson ainsi que les 6e du collège Saint-Joseph. Leurs efforts ont été récompensés. Ils sont revenus triomphants. La coupe, désormais, trône fièrement dans la classe des grands de l'école de Sougeal.

Sorties pédagogiques

Le 9 juin, les grands avaient rendez-vous à la maison de la baie du Vivier sur Mer pour découvrir la biodiversité de la baie du Mont-Saint-Michel. Ils ont admiré le port de bateaux amphibies nécessaires à la pêche aux moules et aux huîtres. Avec curiosité, entrain et bonne humeur, malgré la pluie, ils se sont promenés à travers les prés salés pour rendre visite aux moutons, aux goélands et aux gravelots. Ils ont dégusté de la salicorne et de l'obione, plantes comestibles salées par la mer. Ils ont été sensibilisés à l'environnement à travers une activité de collecte d'objets naturels et non naturels et se sont ainsi rendus compte que malheureusement les déchets étaient trop nombreux. À travers des activités de prélèvements de petites bêtes du pré, ils ont appréhendé la biodiversité. Dans l'après-midi, ils ont pu apprendre à identifier des coquillages. Nous avons clôturé cette journée par une pêche à pied pendant laquelle les enfants ont pu faire leurs propres expériences dans la vasière.



Les enfants de maternelle/CP sont allés au domaine du zoo de la Bourbansais. Les plus petits ont participé à un atelier autour des 5 sens. Ils ont goûté, senti et deviné au toucher différents aliments proposés aux animaux du zoo. Les GS/CP ont visité le château toujours occupé actuellement par les descendants de la famille de Louis de LORGERIL, ancien maire de Rennes au XIX^e siècle. Après cette plongée dans l'histoire, les enfants ont créé une œuvre animale en «land'art» avec différents matériaux proposés : plumes, foin, paillage, tiges de bambous... Après un pique-nique rapide, des jeux de plein air : balançoires, structures gonflables, les enfants ont déambulé dans les jardins du château et les allées du parc zoologique toujours à l'affût des animaux à découvrir : guépard, lion, gibbon, wallaby, flamant rose, vautour, aras... sans oublier les girafes ! La première d'entre elles a été offerte à la grand-mère de la famille de Lorgeril en 1964.



La haie bocagère

Le 22 juin, nous avons rencontré différentes écoles du secteur lors de la dernière animation de notre cycle autour du développement durable sur les haies bocagères. Les élèves ont présenté leurs découvertes et leurs travaux faits en classe. Les CE1-CE2-CM1 et CM2 ont choisi de créer des jeux pour transmettre leurs trouvailles. Plusieurs activités ont été élaborées à partir des prélèvements de feuilles et de sons que nous avons pu faire lors de notre excursion au bois de Sougéal. Les élèves ont imaginé un jeu de devinettes autour des différentes essences d'arbre en partant de description de feuilles, un jeu de memory des oiseaux pour connaître leurs noms, un blind-test sur les chants des oiseaux et un quiz pour garder une trace de leurs recherches.

À l'occasion de cet événement, les grands ont présenté leur exposition sur le blob après l'avoir fait vivre auprès de la classe des petits ainsi qu'auprès de leurs parents.



Visite d'Andrée Prigent

Le 8 juin, l'école a eu la chance d'avoir la visite d'une autrice d'albums de jeunesse : Andrée Prigent. Ce fut un après-midi riche en expériences artistiques multiples. Andrée PRIGENT est une artiste singulière à la joie de vivre communicative. Elle aime et pratique tous les arts ou presque : le dessin, la musique...et l'humour. Elle aime également les mots, la poésie et les enfants. Après avoir posé toutes les questions qu'ils voulaient à Andrée, les enfants ont créé leur Leporello : petit livre en accordéon. Ils parlaient d'un élément dupliqué : triangle rouge, domino... et créaient autour. Ils pouvaient s'inspirer de créations proposées en n'oubliant pas de faire travailler leur imagination et exercer leur créativité. Ensuite, Andrée nous a offert une histoire, celle de l'album DIDOUNE avec tous ses doudous qui n'arrivent pas à dormir puis un mini-récital au ukulélé avec les chansons de « Bébert l'escargot », « l'araignée Gipsy », ou encore « Jamais on n'a vu, jamais on ne verra ». Merci encore à elle pour ce moment magique...



Myriam Jubault Directrice